

**DEMANDE DE COMMUNICATION PAR DEROGATION DE DOCUMENTS
D'ARCHIVES PUBLIQUES NON LIBREMENT COMMUNICABLES
ADRESSEE A MME. LA DIRECTRICE DES ARCHIVES DE FRANCE**

(Loi n°79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives, articles 6 à 8.
Décret n°79-1038 du 3 décembre 1979 relatif à la
communicabilité des archives publiques)

IDENTIFICATION DU SERVICE D'ARCHIVES :

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

IDENTITE DU DEMANDEUR :

Monsieur Madame Mademoiselle

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

PRENOM :

ADRESSE PERMANENTE :

ADRESSE TEMPORAIRE (AVEC DATE LIMITE) :

TITRES UNIVERSITAIRES :

PROFESSION :

JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE

SUJET (intitulé précis : thème, limites géographiques et chronologiques) :

NATURE DE LA RECHERCHE :

Recherche administrative : établissement de droits

Recherche historique personnelle (hors recherche généalogique)

Recherche généalogique : Personnelle Professionnelle

Recherche scientifique Livre Article Enquête collective

Directeur de recherche (facultatif ; joindre éventuellement une attestation) :

Etablissement d'exercice (université, centre de recherche) :

IDENTIFICATION DES DOCUMENTS DEMANDES PAR DEROGATION

SERVICE D'ARCHIVES : *Archives départementales des Bouches-du-Rhône*

NOM DU DEMANDEUR :

Feuillet intercalaire n° :

COTE DU VERSEMENT :

SERVICE D'ORIGINE :

(Remplir un feuillet intercalaire distinct par versement ou par service versant).

Cote (s) :

Analyse (recopier l'analyse de l'instrument de recherche disponible) :

Dates extrêmes :

Avis des Archives :

Sans objet (*article déjà communicable*)

Accord Refus

Avis du service versant :

Accord Refus

Cote (s) :

Analyse (recopier l'analyse de l'instrument de recherche disponible) :

Dates extrêmes :

Avis des Archives :

Sans objet (*article déjà communicable*)

Accord Refus

Avis du service versant :

Accord Refus

Cote (s) :

Analyse (recopier l'analyse de l'instrument de recherche disponible) :

Dates extrêmes :

Avis des Archives :

Sans objet (*article déjà communicable*)

Accord Refus

Avis du service versant :

Accord Refus

**Signature du directeur
des Archives départementales :**

**Signature et cachet
du service versant :**

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

(Observations concernant les motivations de la demande, la relation des documents sollicités avec le sujet de recherche, des indications de méthodologie ou de plan, etc...)

COTE D'IVERSEMMENT

Service DIRECTION :

Objet : *analyse des documents de l'Etat par dérogation aux règles de communicabilité*

Cote (s) :

Analyse (mot-clé) / Analyse de l'instrument de recherche (document) :

Notes annexes :

Avis des Archives : Sans objet (article de loi) / Refus

Avis du service versant : Accord / Refus

COTE (s) :

Analyse (mot-clé) / Analyse de l'instrument de recherche (document) :

Dans quelle(s) :

ENGAGEMENT DE RESERVE

Avis des Archives : Sans objet (article de loi) / Refus

Avis du service versant : Accord / Refus

Je soussigné :

Cote (s) :

Je m'engage formellement à ne publier et à ne communiquer aucune information recueillie dans les documents pour lesquels une autorisation de consultation par dérogation aux règles de communicabilité me sera accordée, et qui soit susceptible de porter atteinte à la sûreté de l'Etat, à la défense nationale ou à la vie privée des personnes.

Avis des Archives : Sans objet (article de loi) / Refus

Avis du service versant : Accord / Refus

Date et signature :

Signature du D^r demandeur : *[Signature]* Signature et cachet du service versant : *[Signature]*

Nombre de feuillets intercalaires joints à la présente demande :